RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBÉRTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE

Madame Fatiha KELOUA HACHI

Députée de la huitième circonscription de la Seine-Saint-Denis
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP

À l'attention de Monsieur Laurent Nuñez,
Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

Paris, le 9 octobre 2026

Objet : Demande de bilan et de calendrier concernant la lutte contre les ruptures de droits des étrangers en situation régulière.

Monsieur le Ministre,

En avril 2026, vous annonciez la mise en œuvre d'un ensemble de mesures pour que les personnes étrangères en situation régulière ne soient plus soudainement et injustement privées de leurs droits lors du renouvellement de leurs titres de séjour. Vous informiez notamment du recrutement de 500 vacataires en préfectures, avec l'objectif de diviser de moitié le temps de traitement des titres de séjour. Vous souligniez également la *« priorité"* que constitue cette lutte contre les ruptures de droits, *"en particulier pour ceux qui relèvent de l'immigration professionnelle »*. Lors de ces annonces, 930 000 dossiers étaient alors en attente dans les préfectures du territoire. Autant de personnes suspendues à une procédure, parfois pendant des années, dans l'attente d'une réponse conditionnant toute leur vie.

En mai 2026, le Conseil d'État a enjoint à l'État de prendre, dans un délai de six mois, *« toutes les mesures nécessaires »* pour garantir un accès normal des usagers au service public dématérialisé de l'Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF), plateforme obligatoire pour effectuer les procédures relatives à la majorité des titres de séjour et dont les dysfonctionnements sont largement générateurs de ruptures de droits.

Six mois après cette décision et alors que nous entrons dans une période de vote budgétaire, nous, parlementaires, souhaitons obtenir un état des lieux précis des recrutements qui ont été effectués et des actions qui ont été menées par votre ministère. Nous exigeons également un calendrier de mise en œuvre précis, jusqu'à l'élection présidentielle, des mesures envisagées pour poursuivre ces efforts.

Nous, parlementaires, souhaitons vous rappeler que ce sont des centaines de milliers de femmes et des hommes dans des situations de grande précarité administrative et économique qui sont en attente

de leurs titres de séjour. Des centaines de milliers de personnes exposées à l'exploitation de leur employeur, à soudainement perdre leur travail, leur logement, leurs moyens de subsistance voire à se voir délivrer une décision d'éloignement du territoire… À cause d'un système de titres de séjour dysfonctionnel. Des femmes et des hommes qui travaillent dans des secteurs essentiels, ont des familles, des liens forts en France forts d'années de présence sur le territoire. Des femmes et des hommes qui, face à des exigences administratives de plus en plus élevées et contraignantes, accèdent difficilement à la stabilité à laquelle ils aspirent, laquelle permettrait pourtant de désengorger efficacement les préfectures et de rassurer leurs employeurs.

Nous, parlementaires, sommes convaincus qu'au-delà des annonces, lutter contre les ruptures de droits nécessite un changement structurel profond du système de titres de séjour. C'est ce que nous avons souhaité adresser à travers diverses propositions de loi déposées récemment, lesquelles poursuivent l'objectif de simplification des procédures poursuivi par votre ministère.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Signatures:

Fatiha Keloua Hachi
Députée de la 8e circonscription de Seine Saint-Denis



Paul Christophle
Député de la 1ère circonscription
de la Drôme



Guillaume Gouffier Valente
Député de la 6e circonscription du Val-de-Marne

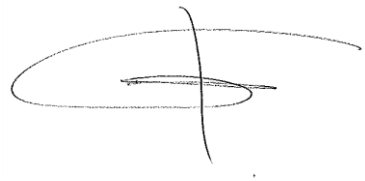

Corinne Narassiguin
Sénatrice de Seine-Saint-Denis

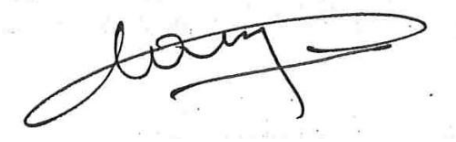

Léa Balage El Mariky
Députée de la 3e circonscription de Paris



Stella Dupont
Députée de la 2e circonscription de Maine-et-Loire

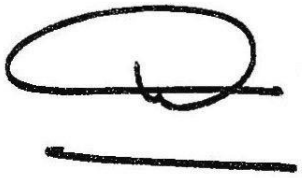

Michel Masset
Sénateur de Lot-et-Garonne

